DSN - DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Réductions de cotisations et exonérations : calculer, contrôler et déclarer

Les allègements de cotisations sont calculés par le logiciel et presque personne ne sait les recalculer. Une rémunération variable un temps partiel ou une absence suffisent à déplacer le résultat sans que l'écart soit expliqué. Le jour où un contrôle demande le détail du calcul la justification manque et le montant appliqué devient difficile à défendre. Cette journée de 7 heures rend le sujet accessible aux gestionnaires. Le participant identifie les dispositifs applicables à son entreprise comprend la logique de calcul des allègements recalcule à la main un montant affiché sur un bulletin et met en place des contrôles annuels de cohérence.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie assistants paie comptables et collaborateurs de cabinet qui contrôlent les bulletins.

PRÉREQUIS
Connaître la structure d'un bulletin de paie

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les dispositifs de réduction et d'exonération applicables à l'entreprise
- Vérifier les conditions d'éligibilité attachées à chaque dispositif
- Recalculer un montant d'allègement figurant sur un bulletin
- Traiter les situations qui perturbent le calcul temps partiel absences et éléments variables
- Contrôler les montants déclarés et régulariser un écart constaté

03 Programme détaillé

M1 Panorama des dispositifs

- Savoir lequel s'applique
- Logique générale des allègements de cotisations
- Conditions d'éligibilité tenant à l'employeur et au salarié
- Dispositifs liés à la rémunération et dispositifs liés au secteur ou au territoire
- Articulation et non cumul entre dispositifs
- À retenir : Un allègement mal justifié est repris même lorsque le calcul est juste.

M2 Mécanique de calcul

- Refaire le calcul à la main
- Assiette retenue et éléments de rémunération à intégrer
- Effet du temps partiel et des entrées sorties en cours de mois
- Incidence des absences et des éléments variables
- Régularisation progressive en cours d'année
- Lecture des lignes correspondantes sur le bulletin
- Cas pratique : Les participants recalculent l'allègement figurant sur trois bulletins puis expliquent les écarts.

M3 Contrôle et déclaration

- Justifier ce qui a été appliqué
- Données déclarées relatives aux allègements
- Contrôles de cohérence en cours d'année et à la clôture
- Correction d'un montant erroné et régularisation
- Pièces justificatives à constituer et à conserver
- Atelier : Chaque participant construit son plan de contrôle annuel des allègements.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr